



C O N S E I L
D E S M O N U M E N T S
E T S I T E S D U
Q U É B E C

Montréal, le 30 avril 2009

Conseil du Patrimoine de Montréal (CPM)

Édifice Gaston-Miron
1210, rue Sherbrooke Est, Bureau 002
Montréal, Québec
H2L 1L9

Objet : Consultation publique entourant la citation de la maison Robert-Bélanger

Chers membres du Conseil,

En vertu de la Loi sur les biens culturels, les municipalités du Québec ont le pouvoir de citer des monuments historiques présents sur leur territoire et de conserver tout bien présentant un intérêt public. Nous croyons que la protection de la maison Robert-Bélanger, témoin d'un pan de notre histoire et de nos traditions, doit être assurée afin que cette demeure ne soit pas sacrifiée au profit du développement immobilier. Ainsi, le comité Avis et prises de positions de la région de l'ouest du Québec du Conseil des monuments et des sites du Québec (CMSQ), organisme privé à but non lucratif qui veille depuis trente ans à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel québécois, appuie la demande de citation à titre de monument historique de la maison Robert-Bélanger sise au 3900-3902, chemin du Bois-Franc dans l'arrondissement de Saint-Laurent à Montréal.

Vous remerciant à l'avance de l'intérêt avec lequel vous considérerez notre recommandation, veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Comité Avis et prises de positions, région de l'ouest du Québec
Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ)
Téléphone : (514) 343-7413
Télécopieur : (514) 343-2042
appouest@cmsq.qc.ca